Fiche d'accompagnement

Cette fiche précise le contenu de la brochure.
Elle présente son objet principal et énumère les thèmes abordés.
Elle peut être l'objet d'une animation-débat sur les enjeux socio-économiques et politiques dans lesquels s'inscrit cette publication.
Cette fiche est librement téléchargeable sur le site de l'Atelier des Droits Sociaux

Quand le travail blesse

Quels droits ? Quelles démarches en cas d'accident du travail ?

Auteurs : **Carla Dos Santos Rodrigues**
Service Emploi-sécurité sociale

Éditeur : **L'Atelier des Droits Sociaux** asbl

Édition : **Août 2026**

Format : **en téléchargement gratuit**

Thématique : **Droit du travail, droit social**



Thème principal

L'accident du travail est généralement présenté comme un événement soudain et imprévisible. Pourtant, il s'inscrit bien souvent dans un contexte marqué par les conditions de travail, l'organisation de l'entreprise, les exigences de productivité ou encore les politiques de prévention mises en place. Les accidents du travail rappelent que le travail peut aussi mettre en péril la santé, l'intégrité physique et parfois même la vie des travailleurs.

Le droit belge prévoit un régime spécifique destiné à indemniser les victimes d'un accident du travail. En principe, ce système offre une protection importante dans lequel l'employeur est tenu de souscrire une assurance obligatoire permettant à la victime de bénéficier d'une prise en charge sans devoir démontrer une faute de son employeur. En pratique, toutefois, la reconnaissance de l'accident, les relations avec l'assureur, la constitution des preuves ou encore les contestations relatives aux décisions prises peuvent rendre les démarches longues, complexes et parfois décourageantes.

Face à un système souvent méconnu, les travailleurs ne disposent pas toujours des informations nécessaires pour comprendre leurs droits, accomplir les démarches requises ou contester une décision lorsqu'ils estiment que leurs droits ne sont pas respectés. Ils ignorent également bien souvent les réflexes à adopter, les précautions à prendre et les éléments de preuve à conserver dès la survenance de l'accident afin de faciliter la reconnaissance de celui-ci et de garantir le respect effectif de leurs droits.

Cette brochure a pour objectif d'expliquer le fonctionnement du régime belge des accidents du travail, de présenter les droits des victimes et les obligations des différents acteurs, tout en mettant en lumière les limites du système actuel et les difficultés concrètes rencontrées par les travailleurs.

Objectifs

Cet brochure poursuit les objectifs suivants :

- Comprendre ce qui constitue un accident du travail et quelles en sont les conditions pour qu'il soit reconnu
- Permettre au travailleur victime d'un accident du travail de comprendre les obligations de l'employeur et de l'assureur-loi en cas de survenance d'un accident du travail
- Fournir au travailleur les bonnes pratiques à adopter pour faire valoir ses droits
- Emettre une critique quant aux méthodes de contrôle et d'indemnisation mises en œuvre par l'assureur-loi
- Mettre en avant l'importance de la prévention des accidents du travail et de bonnes conditions de travail pour la diminution de ceux-ci

Pistes d'animation

- Qu'est-ce qu'un accident du travail ou un accident sur le chemin du travail ?
- Quelles démarches doivent être effectuées par les différentes parties lors de la survenance d'un accident du travail ?
- Le système actuel d'indemnisation des accidents du travail permet-il une indemnisation satisfaisante des victimes ?
- Quelles peuvent être les conséquences des mesures politiques actuelles sur la survenance d'accidents du travail ?
- Comment garantir aux victimes un accès plus fluide à leurs droits ?

Propositions de thèmes à débattre

- La prévention des risques au travail est-elle suffisante ?
- Notre système d'indemnisation des accidents du travail est-il pertinent ?
- Que penser de l'impact du lobbying des assureurs-loi sur l'indemnisation des victimes d'accident du travail ?
- Les démarches pour obtenir la reconnaissance et l'indemnisation de l'accident du travail sont-elles trop complexes ?
- Quelles sont les causes principales de la survenance d'accidents du travail ?
- Les politiques actuellement mise en place par le gouvernement mèneront-elles à un accroissement du nombre d'accidents du travail ?

L'Atelier des Droits Sociaux

rue de la Porte Rouge 4 - 1000 Bruxelles

02 512 02 90 https://ladds.be